

**COMMUNE DE SAINT JULIEN DES LANDES**  
**Département de la VENDEE**  
**Conseil Municipal du mercredi 23 avril 2015**  
**Procès verbal**

**Nombre de conseillers :**  
en exercice : 15

**Date de la convocation :**  
17 avril 2015

L'an deux mille quinze, le vingt trois avril le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique à 19h00 sous la présidence de M Joël BRET, Maire.

**PRESENTS** : BRET Joël, BRIANCEAU Joseph, PILLET Mireille, GROSSIN André, TESSIER Jean, BOURIEAU Bénédicte, MERCIER Isabelle, GROSSIN Bénédicte, GODET Jean-Philippe, PHELIPPEAU Rémy, GUERINEAU Chantal, GROUSSIN Didier, CHAIGNE Amandine

**EXCUSES** : PERRAUDEAU Carole, RAIMONDEAU Jean-Marc

A 19h05, le quorum étant atteint, le conseil municipal peut délibérer valablement en application des dispositions de l'article L2121-17 du CGCT.

**DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE** : André GROSSIN.....

A 19h08 arrivée de Jean-Philippe GODET

**APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE du 25 mars 2015 :**

Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux s'ils entendent approuver le procès-verbal de la séance du 25 mars 2015.

Le procès verbal est approuvé à l'unanimité.

---

**DECISIONS**

Par délibération du 17 avril 2014 et conformément à l'article L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil municipal a donné délégation au Maire pour prendre certaines décisions.

M le Maire doit rendre compte à chacune des réunions obligatoires du Conseil Municipal.

25/03/2015	Accord cadre	VM Matériaux	Aménagement de box de stockage extérieurs (atelier municipal)	393,46 €
27/03/2015	Accord cadre	Laurent TESSON	Contreplaqué (aménagement atelier municipal)	306,02 €
31/03/2015	Accord cadre	JST 85	Vêtement de travail - ST (TTC)	770,46 €
02/04/2015	Accord cadre	Guy Limoges	Réparation arrosage du terrain de foot	535,77 €
02/04/2015	Accord cadre	Vendée Diag	Diagnostic termites, amiante et assainissement vente des ateliers	187,50 €
11/04/2015	Accord cadre	Leclerc	Réfrigérateur service technique et école publique	215,00 €

## DOSSIERS POUR DELIBERATIONS

### Réf. 01 – Marché balayage de rue (CCPA)

M le Maire expose au Conseil Municipal qu'un marché pour le balayage de rue a été réalisé selon la procédure adaptée en application des articles 28 et 40 du Code des marchés publics.

Au vu du rapport d'analyse des offres, M le Maire propose d'attribuer le marché à la société SAS Grandjouan SACO –VEOLIA, 6 rue Nathalie Sarraute, TSA 70505, 44205 NANTES Cedex 2, pour une durée de 3 ans pour un montant de 2 676.95 € HT par an.

Aujourd'hui, le marché est attribué à la société Atlantic balayage pour un montant annuel de 2 824.80 € TTC pour 138 km de voies.

Atlantic balayage	138 km de voie par an	2 825.80 € TTC	
VEOLIA	140.892 km de voie par an	2 676.95 € HT soit 3 212.34 € TTC	Axes principaux (RD) balayés 1 fois par mois, les autres voies une fois tous les 2 mois

**VOTE : Unanimité**

### Réf. 02 – Marché atelier municipal : avenant n° 1 au lot n° 4 (carrelage)

Considérant la délibération n°08 du 22 janvier 2015 relative à l'attribution du marché pour l'aménagement de l'atelier municipal,

M le Maire précise qu'il s'agit d'approuver l'avenant n°1 pour le lot n°04 – carrelage, attribué à l'entreprise Willy BABU.

Cet avenant prend en compte des prestations supplémentaires correspondant à la réalisation d'un décaissé pour la création d'une douche à l'italienne.

M le Maire présente les caractéristiques de l'avenant n°1 :

Lot	Entreprise	Montant HT Base	Avenant	Nouveau montant	Variation
04	Willy BABU	2 403.50 €	215 €	2 618.50 €	+ 8.95 %
	<b>T.V.A. 20 %</b>	<b>480.7 € 0</b>	<b>43 €</b>	<b>523.70 €</b>	
	<b>TOTAUX T.T.C.</b>	<b>2 884.20 €</b>	<b>258 €</b>	<b>3142.20 €</b>	

M le Maire propose donc aux membres du Conseil de Municipal d'approuver l'avenant n°1.

**VOTE : Unanimité**

A 19h18 arrivée d'Amandine CHAIGNE.

**Réf. 03 – Marché « école publique » : avenant n°1 au lot n°11**

Considérant la délibération n°01 du 2 juillet 2014 relative à la construction de l'école publique,

M le Maire précise qu'il s'agit d'approuver l'avenant n°1 pour le lot n°11 – Plafonds suspendus et isolation, attribué à l'entreprise TECHNI PLAFONDS.

Cet avenant prend en compte des prestations supplémentaires correspondant à fourniture et pose de laine de verre soufflé en comble.

M le Maire présente les caractéristiques de l'avenant n°1 :

Lot	Entreprise	Montant HT Base	Avenant	Nouveau montant	Variation
11	Techni plafond	12 795.37 €	848.80 €	13 644.17 €	6.6 %
	T.V.A. 20%	2 559.07 €	169.76 €	2 728.83 €	
	<b>TOTAUX T.T.C.</b>	<b>15 354.44 €</b>	<b>1 018.56 €</b>	<b>16 373.00 €</b>	

M le Maire propose donc aux membres du Conseil de Municipal d'approuver l'avenant n°1.

**VOTE : Unanimité**

**Réf. 04 – Approbation du compte de gestion – Exercice 2015 - Budget lotissement Les Pins 4 et 5**

M le Maire explique que dans le cadre de la clôture du budget lotissement « Les Pins 4 et 5 » et du paiement des dernières factures (enregistrées en mairie sur l'exercice 2014), le Trésorier de La Mothe-Achard a été contraint d'ouvrir un budget pour l'exercice 2015.

Aussi, M le Maire présente ce Compte de Gestion qui n'a pas d'écriture comptable et propose a aux membres du Conseil de Municipal de l'approuver.

**VOTE : Unanimité**

**Réf. 05 – Affectation définitive du résultat budget - Budget lotissement Les Pins 4 et 5**

M le Maire rappelle que le compte administratif de l'exercice 2014 du Budget lotissement « Les Pins 4 et 5 » fait apparaître un résultat excédentaire de 7 638.13€.

Il explique qu'une délibération d'affectation de ce résultat a été prise lors du Conseil Municipal du 25 Mars 2015. Toutefois, l'article comptable mentionné est erronée.

Aussi, M. le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir reprendre cette délibération afin que le résultat de ce budget soit comptabilisé sur la ligne 002.

**VOTE : Unanimité**

#### **Réf. 06 - Décision Modificative N°1 – Budget Principal**

Le budget primitif de la commune pour l'exercice 2015 a été validé par délibération du Conseil Municipal en date du 22 janvier 2015.

Afin d'enregistrer le résultat définitif de clôture du budget Les Pins 4 et 5, il est proposé de procéder aux ajustements suivants :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution crédits	Augmentation de crédits	Diminution crédits	Augmentation de crédits
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>				
<b>002 – Résultat de fonctionnement reporté</b>				
002 – Résultat reporté				7 638.13€
<b>75 – Autres produits de gestion courante</b>				
7551 – Excédent des budgets annexes à caractère administratif			7638.00€	
758 – Produits divers gestion courante			0.13€	
<b>Total Général</b>			7638.13€	7638.13€

M le Maire demande au Conseil Municipal :

- d'accepter de modifier le budget comme précité
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes correspondants

**VOTE : Unanimité**

#### **Ref 07 - Vente de la parcelle AB 132 au budget lotissement « Le Clos du Bocage »**

M le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que la parcelle n°AB 132 destinée à la réalisation du lotissement « Le Clos du bocage » a été acquise par la commune en 2006.

Le coût d'acquisition de cette parcelle d'une superficie de 8 460 m<sup>2</sup> était de 70 594.90€ (frais notaire compris).

Aussi, dans le cadre de la création de ce budget comptable et du lancement des travaux, M le Maire propose de vendre cette parcelle au budget lotissement « Le Clos du bocage ».

Dans le cadre de la création de ce budget comptable et du lancement des travaux, il convient de vendre cette parcelle du budget principal vers le budget lotissement « Le Clos du bocage ».

**VOTE : Unanimité**

**Ref 08 - Prix de vente des lots - lotissement « le Clos du Bocage »**

M le Maire expose qu'il s'agit de déterminer le prix de vente des lots du lotissement communal « le Clos du Bocage ». Le prix de 70 € TTC est proposé.

**VOTE : Unanimité**

**COMPTE RENDU DES COMMISSIONS**

<b>31/03/2015</b> <b>Commission Bâtiment</b>	Avancée des travaux de l'école Visite de l'atelier municipal église : dossier fondation du patrimoine et signature du marché devis pour remplacement de 4 store de la salle polyvalente
<b>01/04/2015</b> <b>CCID</b>	
<b>04/04/2015</b> <b>Chasse aux œufs</b>	
<b>07/04/2015</b> <b>Commission Vie Scolaire</b>	CR au dossier
<b>10/04/2015</b> <b>Rencontre avec Vendée Logement</b>	Echange sur le projet de maintien à domicile
<b>17/04/2015</b> <b>Vente compost et paillage</b>	
<b>20/04/2015</b> <b>Commission Voirie</b>	

Visite de l'école et de l'atelier municipal le lundi 27 avril à 18h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

A Saint Julien des Landes, le 28 avril 2015.

**Le Maire,  
Joël BRET**

